

Club Transitions & Résilience

Plénière Cycle 1 – Economie Circulaire

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

24 mars 2025

AUXILIA

transitions



Mots de bienvenue

*Carole BIETRIX, Adjointe à la transition environnementale et à la nature en ville, Rillieux-la-Pape
Jérémy Camus, Président du Club Transitions & Résilience et Vice-Président Agriculture,
Alimentation et résilience du territoire*

MOT DES ÉLUS

Les slides de compte-rendu sont notifiées par ce pictogramme.



Carole BETRIX

Adjointe à la transition environnementale et à la nature en ville, Rillieux-la-Pape

« Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette première réunion délocalisée du Club Transitions & Résilience. Je tiens à saluer le travail du club pour diffuser et mettre à niveau les bonnes pratiques sur les communes de la Métropole de Lyon. C'est une synergie riche, aussi bien pour les techniciens que pour les élus, un travail nourri d'expériences concrètes et de proximité. À Rillieux, nous essayons nous aussi de réfléchir à l'Economie Circulaire, notamment avec le Hub de l'économie circulaire et la Halle du réemploi. »



MOT DES ÉLUS



Jérémy CAMUS

Président du Club Transitions & Résilience et Vice-Président Agriculture, Alimentation et résilience du territoire

« Une dynamique renforcée depuis le début du mandat

Dès le début du mandat, il a été décidé de réanimer le club, en se posant une question simple : « De quoi avez-vous besoin pour avancer ? » De l'inspiration ? De l'ingénierie dans les communes ? Les sujets que nous abordons sont complexes, ils nécessitent des compétences, du temps et des ressources. Le club permet de favoriser les échanges d'expérience. Certaines communes sont plus avancées que d'autres ; il y a aussi des erreurs à partager. C'est cette mise en réseau entre les communes de la Métropole de Lyon qui permet de diffuser les bonnes pratiques, de ne pas se sentir seul face aux défis de la transition, et de créer des coopérations concrètes. Cette journée est la première de 2025. Un travail de bilan a été mené par les équipes pour tirer les enseignements de 2024 : les thématiques, les formats... La moitié des communes ont participé au moins une fois au club en 2024 et cette 1ère journée du club en 2025 sous le nouveau format proposé à l'issue du bilan a attiré 30% de communes en plus.

Pourquoi l'économie circulaire (EC) ?

Parce qu'il s'agit d'intégrer davantage les acteurs de l'économie circulaire dans la commande publique. L'objectif : les amener à répondre à nos marchés publics, et soutenir des filières locales à travers nos achats. C'est ce qui leur permet de se structurer, de devenir des acteurs reconnus du territoire, et de se développer dans la durée. Les clauses qui intègrent les acteurs de l'EC comme fournisseurs de la Métropole et des communes sont un premier levier, pour leur ouvrir des portes, au-delà même de nos frontières.

Enfin, la délocalisation du club se poursuit : nous allons continuer à découvrir d'autres territoires. La prochaine rencontre aura lieu le 19 juin, autour d'un thème fort : la justice dans la transition. L'enjeu est d'avoir des politiques de transition qui soient justes pour tous les territoires »



Ordre du jour

1

Quiz interactif sur l'économie circulaire

2

Séquence 1 : Agir en faveur de l'économie circulaire dans votre commune grâce aux acteurs locaux

3

Temps d'échanges 1

4

Séquence 2 : L'économie circulaire dans la commande publique

5

Temps d'échanges 2

6

Déjeuner et départ pour la visite !



| Quiz interactif sur l'économie circulaire

Résultats du QUIZ



- Les communes participantes travaillent sur l'économie circulaire à + 70% et 1/3 d'entre elles aimeraient mieux maîtriser le sujet
- 3 des 7 piliers de l'économie circulaire sont cités en spontané par les participants
- La moitié des communes représentées a déjà travaillé avec des acteurs locaux de l'économie circulaire et une dizaine d'acteurs locaux est citée spontanément
- Une majorité des communes présentes déclarent travailler pour intégrer au mieux l'économie circulaire dans la commande publique (+60%) et en particulier sur certains types d'achats (+30%)





Séquence 1 : Agir en faveur de l'économie circulaire dans votre commune grâce aux acteurs locaux

Gille MALANDRIN – Enjoué

Fourniture en jouet de réemploi aux professionnels



Enjoué : qui sommes nous ?



Enjoué a pour ambition le retour à l'emploi durable de ses salarié.es par la collecte et la remise à neuf de jouets.

Enjoué participe à TZCLD sur Villeurbanne

7 tonnes de jouets collectés en 2024

6 500 jouets remis à neuf et vendus en 2024

Plus de 200 professionnels de la petite enfance nous ayant fait confiance depuis 2020

Un tri et un contrôle drastiques



Le jouet ne doit pas présenter d'échardes, de traces de rouille de fissures ou de fentes, nous vérifions la solidité des collages, etc.

Contrôle accru pour les jouets en plastique avec conformité 2009/48/CE. L'absence de marquage CE, ou d'une marque reconnue sont éliminatoires. Retrait des PVC souples

Le jouet est ensuite nettoyé avec des produits respectueux de l'environnement

Nous disposons d'une importante zone de reconditionnement et pièces en vrac pour ré-assemblage et recombinaison de jouets

Le prix varie en fonction du prix d'origine, mais aussi de l'état du jouet et de sa catégorie (en moyenne 5€ le jouet)



Enjoué - Les infos clés à retenir

Un jouet représente en moyenne un usage de 8 mois

Chaque année, 150 000 tonnes de jouets sont achetées, dont 110 000 tonnes finissent à la poubelle. Beaucoup de jouets dorment dans les placards, vieillissent, jaunissent. L'objectif d'Enjoué est de susciter le don, laver, réparer, et « bichonner » les jouets avant de les revendre (à un prix moyen de 4 € contre un prix neuf de 12 €). **Enjoué a déjà collecté 7 tonnes de jouets** (en moyenne, un jouet pèse 400 grammes) auprès des particuliers sur site (Carré de Soie) et dans les entreprises, notamment celles du secteur événementiel (grands comptes et autres), ainsi qu'avec les collectivités locales. Les jouets remis à neuf sont vendus dans un corner à La Part-Dieu, sous le label Emmaüs, via leur site internet et dans les entreprises.

Cette démarche permet de sensibiliser à la transition écologique par le biais du jouet : un objet présent dans chaque foyer, éducatif mais rapidement devenu déchet à mesure que les enfants grandissent et se désintéressent de leurs jouets. Enjoué a également créé la **fresque du jouet** pour sensibiliser le grand public à cette problématique.

Enjoué lutte contre le chômage de longue durée (TZCLD). Ils interviennent à Villeurbanne depuis 2020 dans ce cadre avec l'ambition d'offrir un CDI à tous les salariés. **99,9 % des salariés sont des femmes**. L'entreprise expérimente des horaires flexibles et une démarche ultra-territoriale, en plaçant les actions dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Ils interviennent dans 70 territoires.

De quelle manière travaillez-vous avec les collectivités ?

En 2021, nous avons organisé des showrooms inter-crèches avec pour objectif de convaincre les directrices de crèches que les jouets non neufs sont certifiés, contrôlés et sûrs. La ville de Lyon a par la suite lancé un marché public (un achat de 3000 € via Chorus Pro). Un autre exemple, avec la ville de Feyzin, lors de la semaine du développement durable : des actions de sensibilisation ont été menées, avec une collecte en médiathèque sur 3 points de collecte. Enjoué travaille également avec Villeurbanne, via un marché de gré à gré, et met en place des projets dans les crèches pour introduire l'écologie. Sinon Enjoué peut accueillir les crèches dans ses locaux.

Quelle est la principale difficulté liée au réemploi des jouets ? Il n'y a pas de quantités massives disponibles. Les professionnels de la petite enfance sont habitués à des fournisseurs comme Wesco qui permettent d'acheter en multiples exemplaires le même objet. C'est plus compliqué pour Enjoué de répondre à ces attentes.

Comment est fixé le prix des jouets ?

Le prix des jouets est fixé en fonction du prix neuf observé sur le site internet, avec une décote de 50%. Un prix unique est appliqué pour chaque projet, quel que soit le public visé. Cette politique de prix unique permet de valoriser le travail sans prendre en compte le pouvoir d'achat de la cible. Cependant, cela engendre une concurrence avec des produits neufs bas de gamme.

Les infos clés à retenir



L'information à emporter

villeurbaine

Témoignage de la ville de Villeurbanne: « Les directrices de crèches sont ravies, car de nombreuses crèches sont labellisées « éco-crèches ». Les jeux ne sont pas chers et de bonne qualité. Cela permet de proposer des objets très variés. Des showrooms ont été organisés sur la commune et cela a été très apprécié. C'est une vraie collaboration entre la commune et Enjoué. ».

Rendez-vous au 18 rue Decomberousse à Villeurbanne le mardi 15 avril 2025 de 9h à 11h

L'association Enjoué convie les élu.es et les services municipaux en charge de la petite enfance à une matinale de présentation et de témoignages autour de son offre de jeux et jouets de seconde main reconditionnés de qualité pour :

- Rencontrer et échanger avec les salarié.es d'Enjoué
- Visiter les ateliers et comprendre le processus qualité de revalorisation des jouets
- Échanger avec des directions de crèches faisant appel à nos services



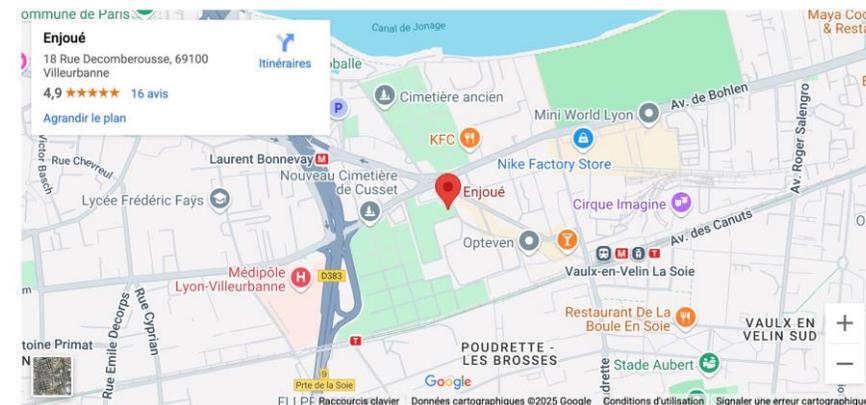
Gilles Malandrin

Directeur

18 rue Decomberousse, 69100
Villeurbanne

Téléphone : 06 35 44 92 61

Horaires : Du lundi au vendredi
8h45 - 12h45
13h30 - 16h45



William ISEBE – 2nd Cycle

Dynamiser la circularité dans le domaine de la mobilité cyclable



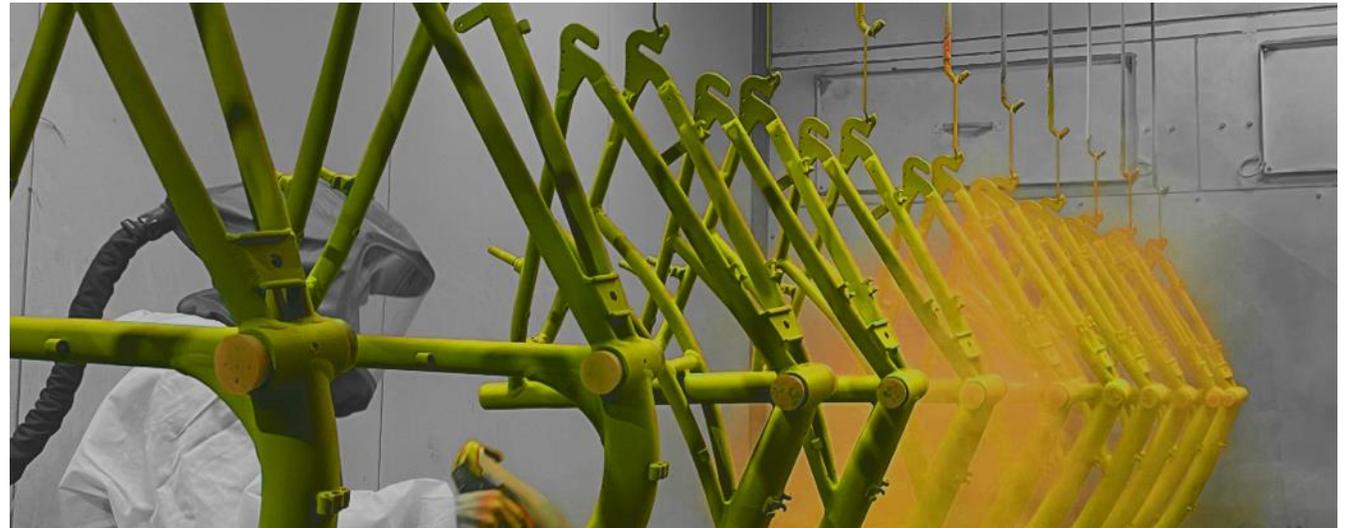
Second Cycle: vos flottes de vélos **re-made in France**

Second Cycle transforme l'industrie du vélo en France.

Notre mission: dynamiser la circularité et offrir une alternative crédible à l'achat neuf.

Nous répondons à un **triple défi:**

- Décarboner nos déplacements,
- Réduire les 30 000 tonnes de vélos jetés annuellement,
- Relocaliser l'emploi en France.



Les collaborations possibles entre Second Cycle et les communes



Optez pour des flottes reconditionnées et assurez votre conformité avec la loi AGEC qui impose 20 % d'achats issus du réemploi.

Quelques points et chiffres clés

620 tonnes de CO2

C'est la quantité d'émission de gaz à effet de serre évitée en produisant les **7000 Free Velo'v** reconditionnés.

Produire un Free Velo'v reconditionné est **3,6 fois moins polluant** qu'un vélo neuf.

La production a par ailleurs mobilisé **18 ETP locaux** pendant **4 ans**

300 000

C'est le nombre de vélos exploités en France sous forme de flottes

30 000 tonnes de vélos sont jetés ou détruits chaque année en France (hors export)

25%

Une flotte jusqu'à 25% moins chère que le neuf



Les infos clés à retenir



Second cycle : vos flottes de vélos, re-made in France

L'entreprise fonctionne avec une petite équipe de 4 personnes. Les vélos sont confiés à différents ateliers qui les reconditionnent en fonction des besoins des clients et des spécifications des vélos. Etant sociétaire de l'Usine à Vélo de Villeurbanne (usine d'assemblage de vélos, dotée d'un process de reconditionnement), Second Cycle profite d'une grande souplesse dans la production : remise en peinture, logistique, etc.

Zoom sur le marché Free-Vélov'

Une des principales références de Second Cycle sur le Territoire de la Métropole de Lyon est le marché Free-vélov'(7 000 vélos reconditionnés). La production a mobilisé 18 ETP locaux pendant 4 ans, permettant d'économiser 620 tonnes de CO2. Les vélos Free-Vélov reconditionnés sont 3,6 fois moins polluants qu'un vélo neuf.

Quelle est la principale difficulté liée au réemploi des vélos ?

La loi AGECC est un signal de départ et une opportunité de marché qui oriente les achats publics, mais sa mise en application n'est pas simple. Il reste de nombreuses idées reçues à déconstruire concernant l'achat public de vélos reconditionnés :

- « La flotte n'est pas homogène » L'exemple de free-vélov' a montré qu'il était possible d'avoir une flotte homogène sur le plan esthétique
- « Les coûts de maintenance sont plus élevés » ces coûts ne sont pas plus élevés et peuvent être fixés dans les cahiers des charges des collectivités
- « Les vélos sont moins chers » Le prix, en fonction de la demande, peut être assez proche des prix du neuf.

L'information à emporter

Une recommandation pour les collectivités ?

« Attention à élaborer des cahiers des charges qui considèrent les usages en priorité. A titre d'exemple, il n'est pas nécessaire d'exiger des batteries vélos avec 120km d'autonomie quand les usagers ne seront pas amenés à rouler autant en une journée. ».

Second Cycle a publié un **livre blanc sur la loi AGECC** et la manière de la prendre en compte dans les cahiers des charges, accessible ici <https://2ndcycle.fr/livreblancagecc/>
⇒ contact@2ndcycle.fr



La collaboration entre Second Cycle et la ville de Vénissieux

Régis MARILLAT, ville de Vénissieux





Le témoignage de la Ville de Vénissieux

À Vénissieux, des vélos à assistance électrique (VAE) sont mis à disposition des salariés de la commune depuis 2011. Cette initiative repose sur un projet lancé par le service Énergie. Il y a une demande croissante sur les sites déportés, avec une utilisation de plus en plus importante de la flotte, qui est passée de 5 à 30 vélos au fil du temps. Le service parc auto a repris la compétence vélo.

Pourquoi avoir choisi des vélos reconditionnés ?

Les vélos reconditionnés sont robustes. Dans le neuf, bien que l'entrée de gamme soit peu chère, elle finit par coûter plus cher en maintenance. L'idée est donc de se tourner vers le réemploi pour limiter l'achat de vélos bas de gamme. Le coût économique du renouvellement est élevé. Il est donc nécessaire de diminuer le coût de renouvellement du parc tout en garantissant une qualité supérieure et une meilleure fiabilité.

In fine, les agents ont parcouru 60 000km avec les vélos reconditionnés, ce qui représente 6000 teq CO₂, bien moins que si cela avait été réalisé en véhicules individuels thermiques neufs!

La question du pragmatisme se pose également : chaque vélo parcourt annuellement environ 500 kilomètres. Il ne s'agit pas d'un usage intensif, donc il n'est pas nécessaire d'avoir des vélos de très haute qualité. L'objectif est de viser un bon rapport qualité-prix !





Le rôle des communes sur le déploiement de l'EC

Lauréline Bourit, Métropole de Lyon

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DE LYON

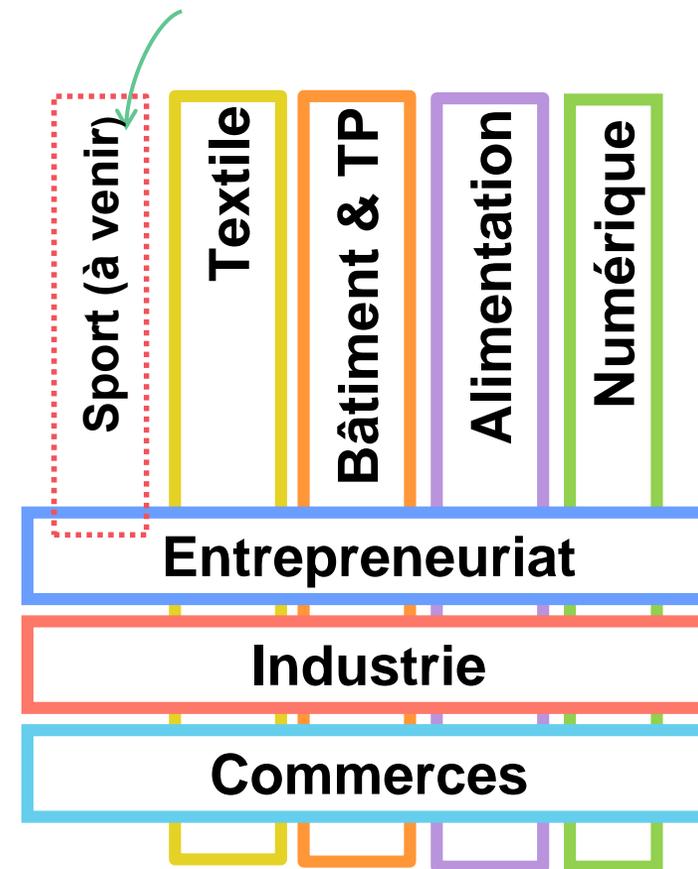
✘ LA CIBLE : LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

Un accompagnement technique et financier de nouveaux modèles circulaires à la limite de la rentabilité économique

- * Les entreprises circulaires
- * Les entreprises en transition
- * 7 secteurs à enjeux

✘ UNE STRATÉGIE AU CŒUR DE L'ACTION ÉCONOMIQUE

- * Portée par la 1ère Vice-Présidente en charge de l'économie
- * Des convictions : une circularité **forte**
- * Nécessairement transversale



Et concrètement sur le territoire de Rilleux-la-Pape



CITEOS

Parmi 8 autres aides directes

Visite



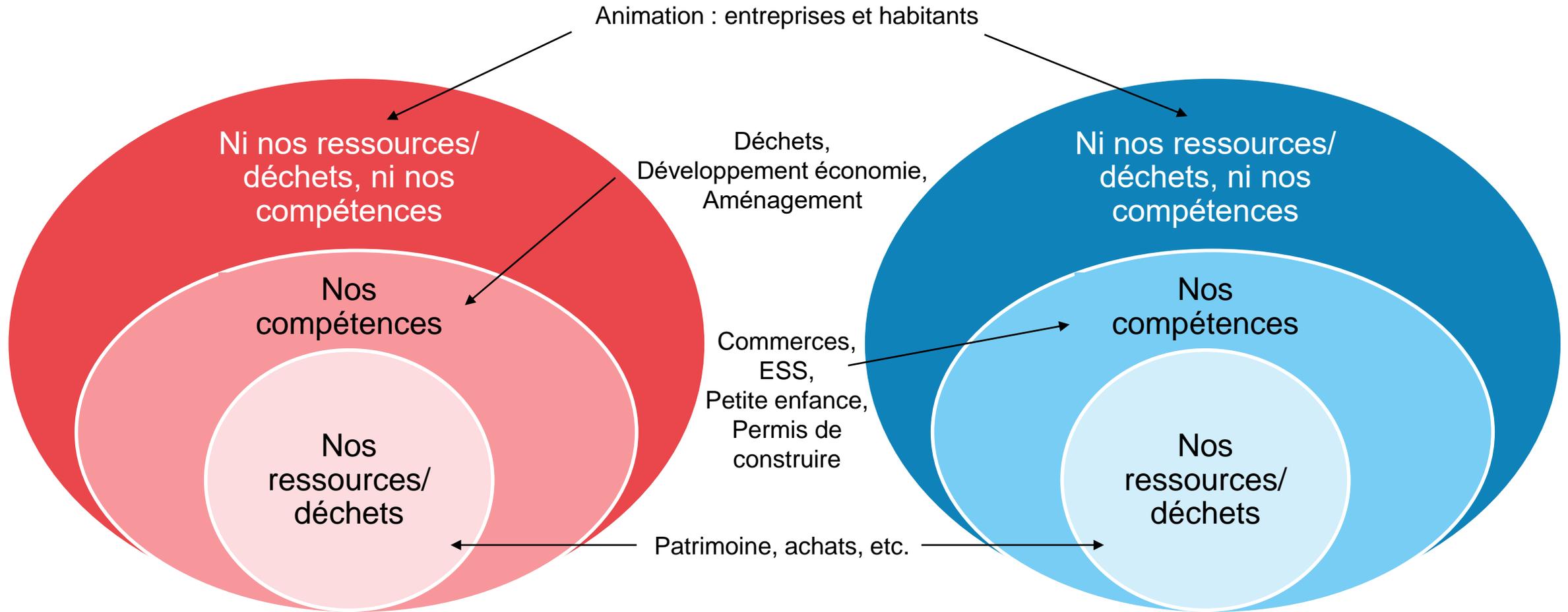
GRUPE | **geim**
L'ECONOMIE
SOLIDAIRE & DURABLE

Parmi 24 autres solutions circulaires pour les citoyens

transitions

AUXILIA

Le rôle des communes pour déployer l'économie circulaire territoriale





Les infos clés à retenir

Dans le secteur de l'économie circulaire, il est possible de dissocier :

- **Les entreprises « natives circulaires »**, créées sur un modèle de circularité). Elles représentent plus de 200 projets accompagnés sur la métropole.
- **Les entreprises en transition**, créées sur un modèle linéaire et qui transitionnent progressivement, avec l'objectif que le circulaire remplace le linéaire.

Exemples de projets sur le territoire de Rillieux-la-Pape, L'entreprise Citeos

Entreprise spécialisée dans l'éclairage public et la gestion de la lumière sur voirie et bâtiment, Citeos était habituée auparavant, lors du recyclage des luminaires, à démonter ces derniers et à diriger les mats vers la déchetterie. Désormais, Citeos récupère les mats qui sont ensuite repeints, resoudés et revendus aux communes. C'est un exemple de parcours pivot circulaire pour une entreprise en transition.

L'information à emporter

Quel rôle peuvent jouer les communes dans le déploiement de l'économie circulaire territoriale ?

Les communes jouent un rôle crucial dans la réversibilité des bâtiments pour les projets d'urbanisme transitoire ou circulaires. Ces projets ont souvent une durée de 5 à 10 ans, et les locaux sont mis à disposition des acteurs de l'économie circulaire. Le foncier est rare et cher sur la métropole, ce qui rend ces initiatives particulièrement importantes, car le stockage et la transformation nécessitent beaucoup d'espace.

Les acteurs de l'EC ont besoin de grands espaces pour leurs projets, et la mise à disposition de locaux par les communes est aussi essentielle.

Les communes sont aussi de très bons relais de communication des projets d'économie circulaire territoriaux. Par exemple, Mineka a reçu 30% de demandes supplémentaires de clients à la suite de sa parution dans le journal municipal.



Témoignage de la commune de Villeurbanne

villeurbaine

Nathalie Thomas, Chargée de mission Stratégie et prévention des déchets

L'expérimentation menée par Villeurbanne avec Elle Cartonne



Valorisation d'emballages par le réemploi :
Réduire les déchets et favoriser l'insertion professionnelle

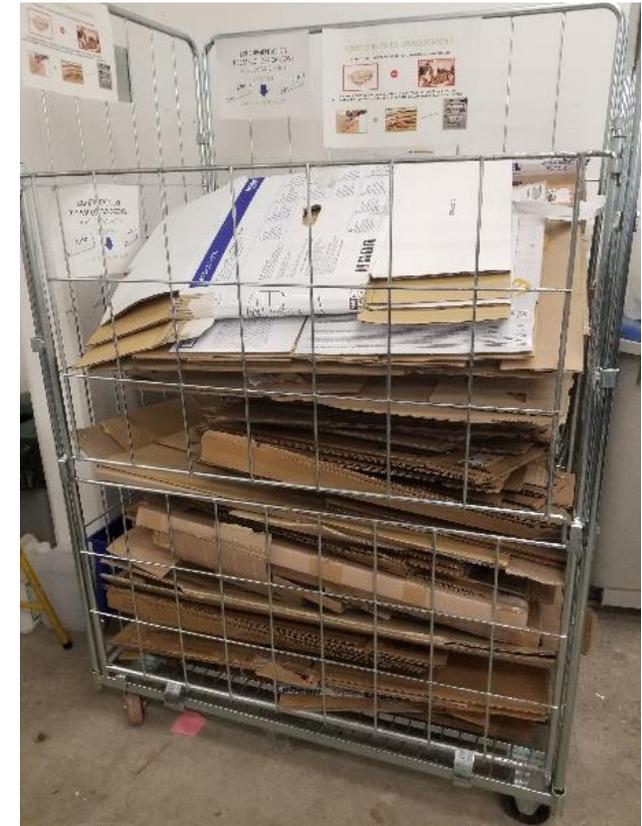


- ✓ Test de la réemployabilité des cartons générés par la Mairie de Villeurbanne et issus des collectes d'ELISE
 - ✓ Mise à disposition temporaire d'un local par la Ville
- ✓ Soutien à un acteur de l'ESS et réduction des déchets/promotion de l'EC

Les enseignements et actions possibles à reproduire dans d'autres communes

- **Résultats de l'expérimentation :**

- ✓ Bon taux de réemploi sur les cartons collectés : 86% de cartons exploitables, dont 96% en réemploi et 4% en matelassage/calage
- ✓ Pas de surcoût pour la Ville pendant l'expérimentation (et surcoût réduit ensuite)
- ✓ Nécessité d'un matériel adapté pour avoir un gisement carton réemployable à part et d'une communication et sensibilisation dédiées à destination des agent.es



Les prochaines étapes pour Villeurbanne avec Elle Cartonne

- **Suites de l'expérimentation :**
 - ✓ Formalisation du partenariat par sous-traitance via la société ELISE pour la collecte des cartons
 - ✓ Sensibilisation des agent.es de la Ville
 - **Accompagnement d'un acteur de l'économie circulaire :**
 - ✓ Question du modèle économique d'Elle Cartonne : recherche de clients pour distribution au détail (TPE/PME, collectivités, particuliers) à un prix 30% au dessous du prix de marché
 - ✓ Réflexion sur les leviers de la Ville de Villeurbanne : commandes, critères dans marchés publics, mises en contact...
- ⇒ Information entre communes/avec la Métropole pour favoriser les débouchés de structures émergentes et les coopérations ?





Témoignages croisés et discussions

Témoignages croisés – les REX pour faciliter les collaborations entre les communes et les acteurs de l'économie circulaire



- Quelles sont les bonnes pratiques que vous reprenez?
 - Quelles étapes clés?
 - Quelle contractualisation possible?



- Quels sont les écueils à éviter ?
 - Si c'était à refaire, je modifierais quoi ?



Les infos clés à retenir

Les bonnes pratiques à adopter par les communes pour soutenir le déploiement de l'économie circulaire

- Anticiper la seconde vie des objets achetés dès le choix d'achat du neuf : si le besoin d'achat du neuf est inévitable, consulter tout de même en amont les structures de réemploi pour optimiser et faciliter à terme le reconditionnement du matériel.
- Oser expérimenter et tester pour voir ce qui fonctionne ou non.
- Ne pas se limiter à la commande publique, mais aussi à la mise à disposition des locaux par les collectivités.
- Sensibiliser les autres services et lutter contre les idées reçues (par exemple : "C'est moche", "C'est sale")
- En parler : faire connaître les jeunes structures de l'ESS sur le territoire, échanger avec les autres communes pour promouvoir ces initiatives.
- Engranger des retours d'expérience pour montrer que c'est possible.
- Mettre en place des clauses avec les fournisseurs actuels (attention, la dimension locale est un critère discriminant et donc interdit, mais il est possible de jouer sur la taille des lots). *Attention à l'effet « pschiiit »* : en résumé, les marchés publics, c'est bien, mais pour les structures de petite taille, les marchés de gré à gré sont les plus faciles et sécurisants pour embarquer une première équipe dans la municipalité, qui sera ensuite impliquée.



Les questions et réponses

Comment cette volonté de travailler avec des entreprises de l'Économie Circulaire (EC) a-t-elle été accueillie à Lyon?

« A première vue, la question des livres achetés dans les écoles semble simple, mais elle se révèle rapidement plus complexe. Le travail s'effectue avec la direction de l'Éducation, mais il n'y a pas de commande directe ; chaque enseignant ou directeur d'école crée son propre compte et ce, pour les 200 écoles de la Ville de Lyon. Un petit projet se transforme ainsi en un véritable casse-tête administratif. On comprend que les entreprises soient réticentes à s'engager dans ce type de processus. Le sourcing avec des entreprises comme "Recycle Livre" montre que la bonne volonté ne suffit pas. Il est essentiel d'attaquer les fournisseurs existants pour les collectivités et les marchés importants en imposant des clauses qui favorisent le réemploi. »

« La concurrence principale du réemploi c'est le neuf bas-de-gamme »

Sur la partie conformité, quels arguments peuvent être avancés ?

« Il est important de former les équipes aux normes du territoire. Par exemple, l'étiquette CE évolue constamment et devient de plus en plus restrictive, nécessitant une vigilance accrue. Chez Enjoué, une salariée est formée pour suivre ces évolutions. En termes de contrôle qualité, un tri visuel est effectué : si un jouet ne possède pas l'étiquette CE, il ne peut pas être vendu. De plus, l'ancienneté d'un jouet, notamment s'il est en plastique mou, peut entraîner une détérioration, et il est alors retiré de la vente. Un jouet est contrôlé par six personnes et un sur deux n'est pas accepté, ni pour les particuliers, ni pour les professionnels. Un poste qualité a été créé, avec une personne dédiée au contrôle avant la vente. Nous nous fixons notre propre niveau d'exigence, mais il n'y a pas de tests sur des critères comme le parabène ».

Enjoué

« Rcube, un syndicat des entreprises de l'Économie Circulaire, a mis en place le label REQ, qui certifie la qualité du processus de reconditionnement avant la vente du produit. Ce label, porté par RCUBE.org et DEKRA, est un gage de qualité pour les produits reconditionnés. La Loi AGEC impose également des critères de réemploi, ce qui facilite l'appropriation de ces démarches par les services supports. »



Les questions et réponses

Il y a un manque d'acculturation à l'échelle communale, et ce, même si une ingénierie est assurée par la Métropole de Lyon. **Comment réussir à mobiliser les équipes en interne, alors que les achats sont déconcentrés et les difficultés sont multiples ? Comment accompagner les services dans la rédaction des cahiers des charges ? Quels sont les points clés à considérer lors de cette rédaction ?**

Le **sourcing** est un enjeu majeur, mais dans un contexte de marché déconcentré, cela devient plus complexe, le réflexe est souvent de faire appel à l'UGAP. Or, le sourcing est fortement recommandé car il est plus facile de rédiger un marché après avoir consulté une entreprise, cela facilite le travail. Cependant, le problème réside dans la gestion du temps. Les techniciens, qui sont constamment en conduite d'opérations, ne pensent pas systématiquement à faire du sourcing. En effet, dans le système actuel des achats pour les services travaux, l'optimisation des délais est essentielle. Or, une estimation du temps nécessaire pour un « sourcing light » serait d'environ 30 minutes pour rédiger les questions-réponses, 30 minutes pour prendre des rendez-vous, et deux fois une heure pour les entretiens.

L'un des enjeux est de travailler avec les services acheteurs opérationnels sur de petits achats. Ce sont souvent d'autres services qui achètent, il faut donc convaincre ces acteurs de changer leur approche, par exemple en mettant à disposition un listing des initiatives disponibles. Par exemple, la CRESS dispose d'un répertoire d'acteurs de l'ESS.

Qu'est-ce que le sourcing ?

Le sourcing consiste à adresser les questions que l'on se pose aux prestataires potentiels. Ces questions sont mises par écrit et un compte-rendu préliminaire est rédigé avant l'élaboration du CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières). Il est possible de procéder par échange de mails, sans forcément prévoir un rendez-vous téléphonique ou en visioconférence. L'important est de garantir la traçabilité des échanges, ce qui peut être facilité par l'utilisation de questionnaires de sourcing disponibles sur les plateformes de marchés publics.

« Il est nécessaire de professionnaliser les acheteurs »



Recyclerie
SPORTIVE



CONTACTS

COORDINATEUR DE L'ANTENNE

Aurélien BUTHURIEUX
 aurelien.buthurieux@recyclerie-sportive.org
 +33 6 25 18 85 37

COORDINATRICE SENSIBILISATION

Edith AVITAL
 edith.avital@recyclerie-sportive.org
 +33 7 57 81 09 31

RESPONSABLE ATELIER

Thomas ANGRAND
 thomas.angrand@recyclerie-sportive.org
 +33 6 08 54 10 22

NOS METIERS

Nos activités se déploient autour de quatre grands pôles métiers :

La collecte

Nous collectons **des dons** de tout type de matériel et **équipements sportifs** qui ne sont **plus utilisés** : vélos, textile, matériel de sport collectif et individuel, matériel de fitness, de randonnée, raquettes de tennis, sports aquatiques etc.



La valorisation / réparation

Les objets collectés par la Recyclerie Sportive sont **vérifiés, nettoyés**, et si besoin, **réparés** avant d'être envoyés en boutique solidaire.



Nous organisons également des **ateliers de co-réparation** destinés à l'apprentissage des gestes de réparation et d'entretien des moyens de transport (vélos, trottinettes, etc.).

La redistribution solidaire

La redistribution du matériel collecté et éventuellement valorisé s'effectue pour l'essentiel par le biais des **boutiques solidaires**. Au total, 17 univers sportifs regroupant plus de 40 sports sont représentés.



La sensibilisation

Notre association intervient à destination des adultes et des enfants, et autour de 3 enjeux :

L'**éducation à l'environnement** et la réduction des déchets

La promotion des **mobilités actives**

La création de lien social et l'**animation jeunesse**



NOTRE VISION

Depuis 2015, la Recyclerie Sportive agit dans le domaine du réemploi solidaire pour rendre le sport plus respectueux de l'environnement et favoriser l'accès au sport pour toutes et tous.



NOS MISSIONS



SENSIBILISER LE PUBLIC aux problématiques du gaspillage des ressources et de la production de déchets



DEVELOPPER LE REEMPLOI SOLIDAIRE du matériel et équipements sportifs



ENCOURAGER L'ESSOR DES MOBILITES ACTIVES dans une démarche inclusive et durable



TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE et accompagner vers l'autonomie

FAVORISER L'INSERTION vers des métiers d'avenir

De nombreuses possibilités d'animations :

- Ateliers de co-réparation mobiles
- Frise de sensibilisation aux déchets
- Ateliers créatifs upcycling déchets sportifs
- Mini braderie d'articles sportifs de seconde main
- ...

**Recyclerie
SPORTIVE**

www.recyclerie-sportive.org

NOTRE VISION

Depuis 2015, la Recyclerie Sportive agit dans le domaine du réemploi solidaire pour rendre le sport plus respectueux de l'environnement et favoriser l'accès au sport pour toutes et tous.



NOS MISSIONS



SENSIBILISER LE PUBLIC aux problématiques du gaspillage des ressources et de la production de déchets



DEVELOPPER LE REEMPLOI SOLIDAIRE du matériel et équipements sportifs



ENCOURAGER L'ESSOR DES MOBILITES ACTIVES dans une démarche inclusive et durable



TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE et accompagner vers l'autonomie

FAVORISER L'INSERTION vers des métiers d'avenir

NOS METIERS

Nos activités se déploient autour de quatre grands pôles métiers :



La collecte

Nous collectons **des dons** de tout type de matériel et **équipements sportifs** qui ne sont **plus utilisés** : vélos, textile, matériel de sport collectif et individuel, matériel de fitness, de randonnée, raquettes de tennis, sports aquatiques etc.



La valorisation / réparation

Les objets collectés par la Recyclerie Sportive sont **vérifiés, nettoyés**, et si besoin, **réparés** avant d'être envoyés en boutique solidaire.

Nous organisons également des **ateliers de co-réparation** destinés à l'apprentissage des gestes de réparation et d'entretien des moyens de transport (vélos, trottinettes, etc.).



La redistribution solidaire

La redistribution du matériel collecté et éventuellement valorisé s'effectue pour l'essentiel par le biais des **boutiques solidaires**.

Au total, 17 univers sportifs regroupant plus de 40 sports sont représentés.



La sensibilisation

Notre association intervient à destination des adultes et des enfants, et autour de 3 enjeux :

L'éducation à l'environnement et la réduction des déchets

La promotion des **mobilités actives**

La création de lien social et l'**animation jeunesse**

NOTRE RESEAU

Créé en 2015, l'association a d'abord expérimenté et développé son modèle de recyclerie spécialisée dans le réemploi de matériel de sport à Massy, en banlieue parisienne avant d'essaimer son modèle à l'échelle du territoire national.



La recyclerie sportive de Lyon - La Duchère a ouvert ses portes en septembre 2021.



NOS CHIFFRES-CLES

8

éco-lieux solidaires en France



137
tonnes

de matériel sportif collecté et trié chaque année



des objets collectés sont réemployés ou réutilisés

2600



vélos réparés dans nos ateliers de co-réparation



20 000

personnes touchées par nos actions de sensibilisation

NOS PARTENAIRES NATIONAUX

Partenaires publics et institutionnels



Entreprises et Fondations



Partenaires opérationnels



Réseaux associatifs



Mouvement sportif



CONTACTS

COORDINATEUR DE L'ANTENNE

Aurélien BUTHURIEUX

aurelien.buthurieux@recyclerie-sportive.org

+33 6 25 18 85 37

COORDINATRICE SENSIBILISATION

Edith AVITAL

edith.avital@recyclerie-sportive.org

+33 7 57 81 09 31

RESPONSABLE ATELIER

Thomas ANGRAND

thomas.angrand@recyclerie-sportive.org

+33 6 08 54 10 22



www.recyclerie-sportive.org

ACCES

6 avenue du plateau 69009 LYON





Séquence 2 : L'économie circulaire dans la commande publique

Comment concevoir sa commande publique en faveur de l'économie circulaire ?

MÉTROPOLE

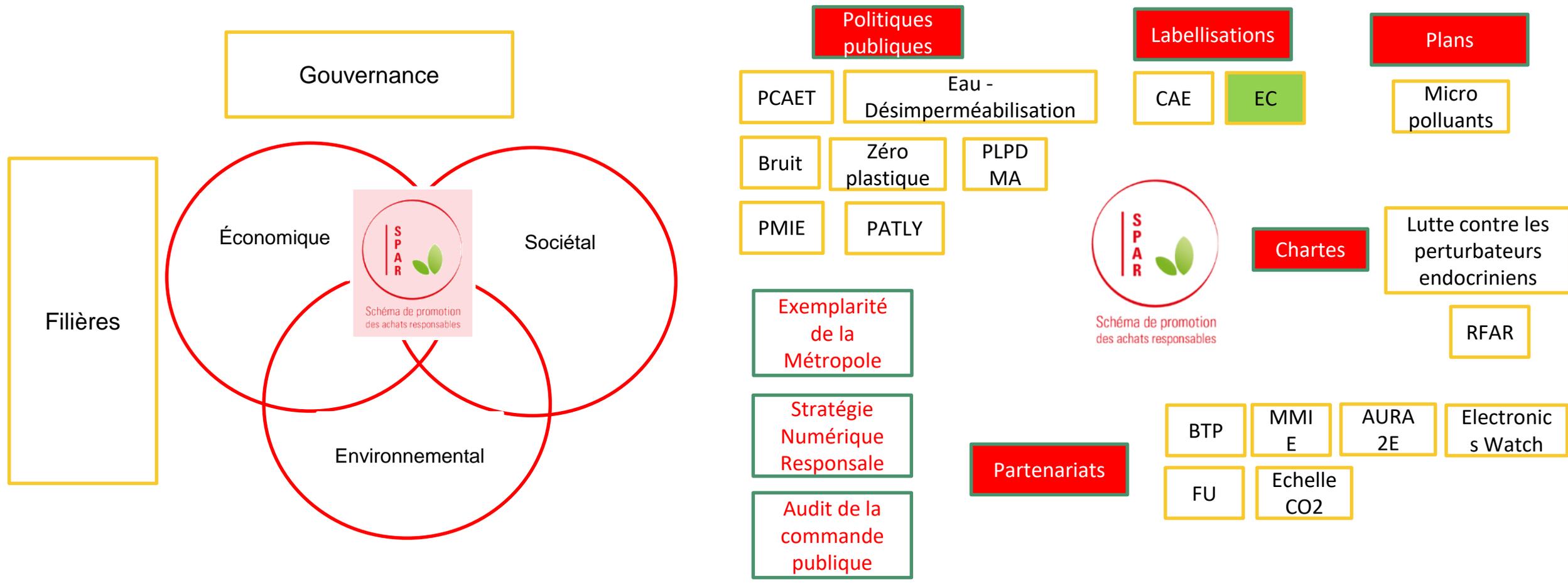
GRAND

LYON

Tatiana Lécossais, Directrice Adjointe à la Direction des achats

Le SPAR de la Métropole de Lyon et l'économie circulaire

5 axes reposant sur un programme d'actions transversal enrichi



Les enjeux pour les communes

Travailler l'expression du besoin

- Ai-je vraiment besoin de cet achat ?
- Economie de la fonctionnalité : puis-je louer plutôt qu'acheter ? Mon besoin est-il permanent, continu, récurrent ou ponctuel ?
- Frugalité : quel est le juste besoin ?
- Expression par un verbe : « j'ai besoin d'une voiture » / « j'ai besoin de me déplacer tous les lundis à Vénissieux »
- Mon produit existe-t-il d'occasion ou reconditionné ?
- Mon produit peut-il être fabriqué en matière recyclée ?
- Mon produit est-il être recyclable ? Comment doit-il être conçu pour l'être ?
- S'il est recyclable, suis-je certain qu'en fin de vie, la filière est prévue dans mon organisation pour le recycler ?
- Quelle offre de l'économie sociale et solidaire pour mon produit ?

Mise en œuvre de la loi AGECL, quels freins ?

Rappel :

- Obligation pour les collectivités territoriales de déclaration des achats en réemploi et recyclé
- La déclaration des dépenses 2024 sera à effectuer sur le portail national de données ouvertes (<https://www.data.gouv.fr/fr/>) et non plus sur REAP avant le 30 juin 2025 (arrêté du 13 janvier 2025)

Enjeux:

- L'anticipation et l'intégration de clauses d'exécution pour récupérer de la donnée sur le réemploi / le reconditionné
- La capitalisation des données reçues (centralisation / décentralisation de l'achat en interne, multiplicité des interlocuteurs / prescripteurs ou marchés ? Car lié à l'exécution des prestations)

⇒ Outil imposé / acceptation des restitutions fournisseurs

- La connaissance de l'offre / l'offre sur le territoire

L'offre aux communes

La centrale d'achats

Origines du projet

La Centrale d'achat est le fruit d'un projet partenarial né dans le cadre du réseau Ressources & Territoires Commande publique (RReT) en lien avec le Pacte de cohérence métropolitain.

L'objectif est de contribuer au renforcement des coopérations territoriales par le développement de synergies en matière d'achat public.



2017

Adoption d'une convention partenariale avec l'UGAP, bénéficiant à l'ensemble des communes de la Métropole

2018

Déploiement de la plateforme mutualisée des marchés publics

2019

Création de la Centrale d'achat par délibération du 16 décembre 2019



La Centrale est ouverte aux :

- ✓ Communes de la Métropole de Lyon et leur CCAS
- ✓ Collèges
- ✓ Syndicats intercommunaux et acheteurs publics du territoire que le Métropole finance et/ou contrôle

2020-2024, quel bilan ?

La centrale d'achats

Un dispositif plébiscité par plus de 150 adhérents :

- 55 communes
- 20 CCAS
- 63 collèges
- 15 acheteurs publics du territoire : CMA, CDG, SDMIS...

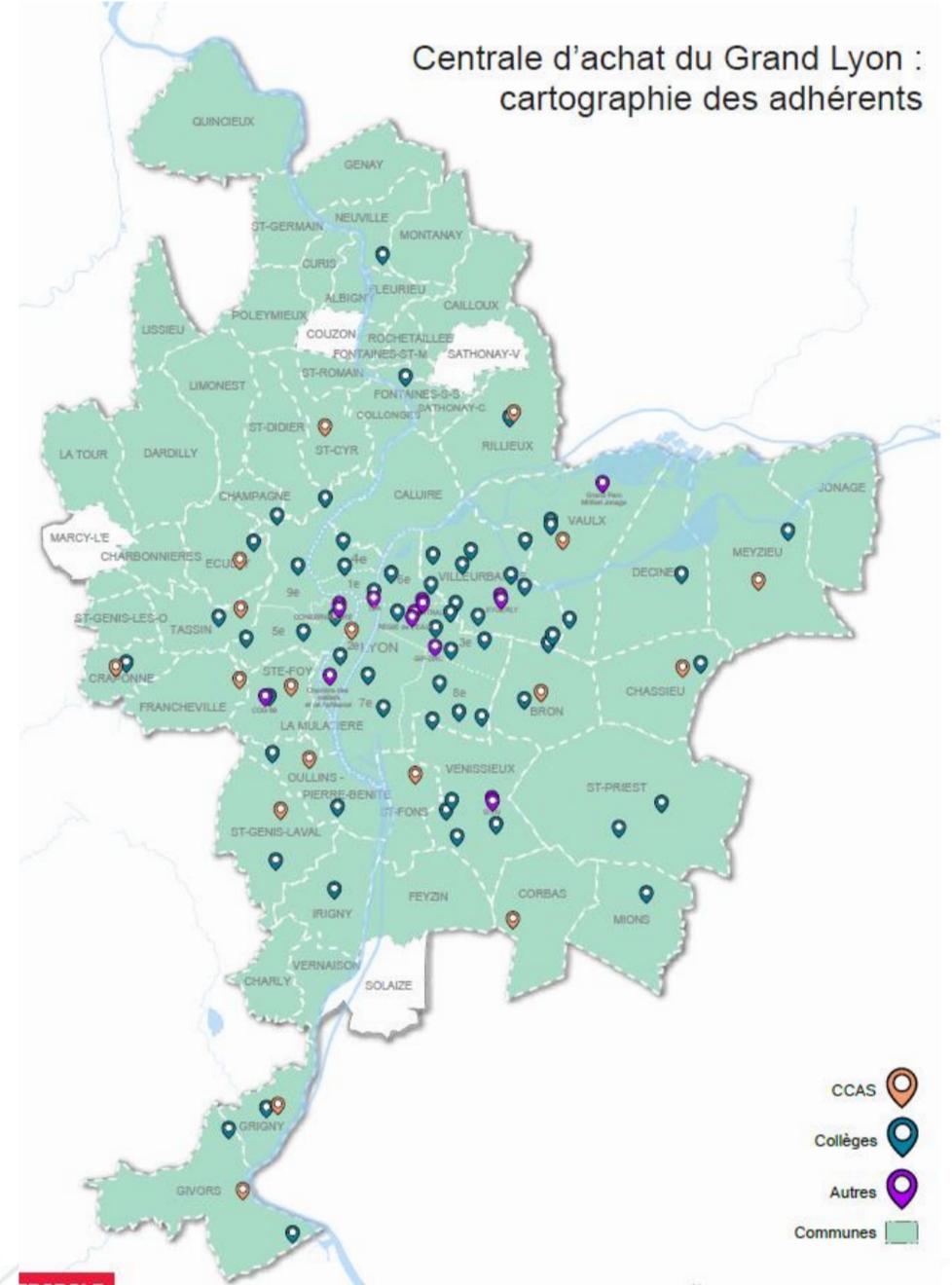
Une quarantaine de marchés répartis sur 5 familles d'achat (Moyens généraux, informatique, énergie, transports, espaces publics)

Un outil démonstrateur de l'achat public responsable

Trophée de la Commande publique "achat exemplaire 2024"

Prix de la communauté des acheteurs

Centrale d'achat du Grand Lyon :
cartographie des adhérents



Les caractéristiques de la centrale d'achats

Une vitrine et un levier de l'achat responsable métropolitain

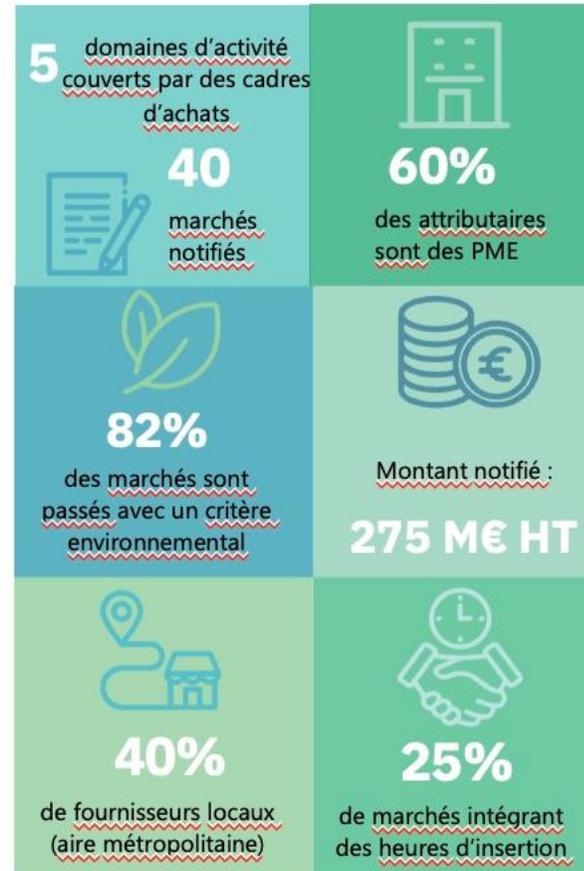
La Centrale d'achat est investie d'un rôle de **démonstrateur de l'achat responsable** en lien avec le Schéma de promotion des achats responsables

3 volets structurants :

- Promouvoir de **nouveaux modèles économiques**
- Accompagner **l'inclusion et la justice sociale** dans nos marchés
- Soutenir la **transition écologique** et la décarbonation des achats

Une approche déclinée dans les filières stratégiques :

- Filière numérique (revalorisation des équipements numériques et achat de matériels informatiques reconditionnés)
- Filière mobilité / vélo (achat de cycles reconditionnés ou électrifiés)
- Filière textile (achat de vêtements professionnels écoresponsables)



Les cadres d'achat "économie circulaire"



Achat de matériels informatiques reconditionnés
OLINN IT



Réemploi et revalorisation de matériels informatiques
ENVIE RHÔNE ALPES



Achat de vélos reconditionnés ou électrifiés
A FOND GASTON



Fourniture de hauts / mailles écoresponsables
CHATARD



Fourniture de polaires écoresponsables
BOLDODUC

Achat de matériels informatiques reconditionnés



Attributaire : Olinn IT

- Notification : juillet 2022 pour 2 x 2 ans
- Le marché couvre la fourniture d'ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, écrans, accessoires informatiques, imprimantes et multifonctions, téléphones et smartphones
- Cadre d'achat innovant et exemplaire sur le plan sociétal et environnemental, conforme au décret d'application de la Loi AGEC
- Chaîne d'approvisionnement garantissant l'homogénéité du parc, réalisé à 95% en France
- Soutien aux structures du secteur travail protégé et adapté (marché attribué à une EA)

Achat de polaires écoresponsables



Attributaire : Boldoduc

Fourniture de **polaires écoresponsables 100 % polyester recyclé** :

- Polaires sans manches, modèles femme & homme
- Polaires avec manches, modèles femme & homme
- Polaires conditions extérieures, modèles femme & homme

Points forts :

- Cadre d'achat conforme aux obligations du décret AGEC (fil polyester issu du recyclage de bouteilles plastiques)
- Fabricant situé sur le territoire métropolitain (Dardilly)
- Chaîne de production réalisée dans le Rhône et Loire
- Analyse d'impacts environnementaux excellente (Ecobalyse)
- Plan de progrès
- Signataire de la Charte des 1000, engagement insertion socioprofessionnel

Achat de vélos reconditionnés ou électrifiés



Attributaire : A fond Gaston

Contexte

- Une flotte métropolitaine de 220 vélos
- Une réflexion sur le devenir d'équipements vieillissants
- Le constat d'un changement d'usages des agents : forte demande pour des VAE -- priorité d'achat

- Garanties : 2 ans
- Disponibilité des pièces garantie 10 ans
- Expert de l'électrification de vélos
- 3000+ vélos convertis depuis 2018
- Basé à Villeurbanne
- Léger : +6,2kg
- Disponibilité des pièces détachées pendant 10 ans
- Impact Carbone et matière divisé par 2 (vs VAE neuf)

AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

L'AGENCE
en un clin d'oeil



Opérateur privilégié de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
démultiplie les politiques régionales de l'énergie et de l'environnement
auprès des territoires qu'elle accompagne
dans la définition et la mise en œuvre de solutions et de stratégies locales de transition
en partenariat avec l'ADEME et l'Europe et de nombreux acteurs régionaux et locaux

3 grands types de services

DONNÉES

Observer et fournir données, analyses et scénarios

EXPERTISE

Apporter une expertise technique, financière et réglementaire

PROJETS

Impulser, animer, développer des projets et des filières

Notre activité
en quelques chiffres

TRANSMETTRE & ACCOMPAGNER

1 400 sollicitations par an | 60 événements organisés/an

MOBILISER & COOPÉRER | 900 partenaires | 6 000 pers. touchées/an

DÉVELOPPER & INNOVER

70 projets vivants
8 filières* accompagnées
(60 000 emplois créés sur 2019-30)

AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

À QUOI
Servons-nous ?



MESURER & TRANSMETTRE



Une **expertise multithématique**
couplée à la production
de **données territorialisées**

DÉVELOPPER & INNOVER



MOBILISER & ANIMER



AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

UNE APPROCHE multithématique



TERRITOIRES

Planifier sa transition, suivre sa trajectoire, mesurer les impacts avec **TerrISTORY®**

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Financer et massifier la rénovation du bâti

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Soutenir les filières pour massifier et faciliter l'appropriation de la transition par les territoires

MOBILITÉS

Développer une approche territoriale

EUROPE & INTERNATIONAL

Monter des projets pour innover avec les territoires

ADAPTATION CLIMATIQUE

Construire des solutions ensemble pour s'adapter au changement climatique

INVESTIR DANS LA TRANSITION

Aider la collectivité à se positionner, développer ses propres ressources

COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

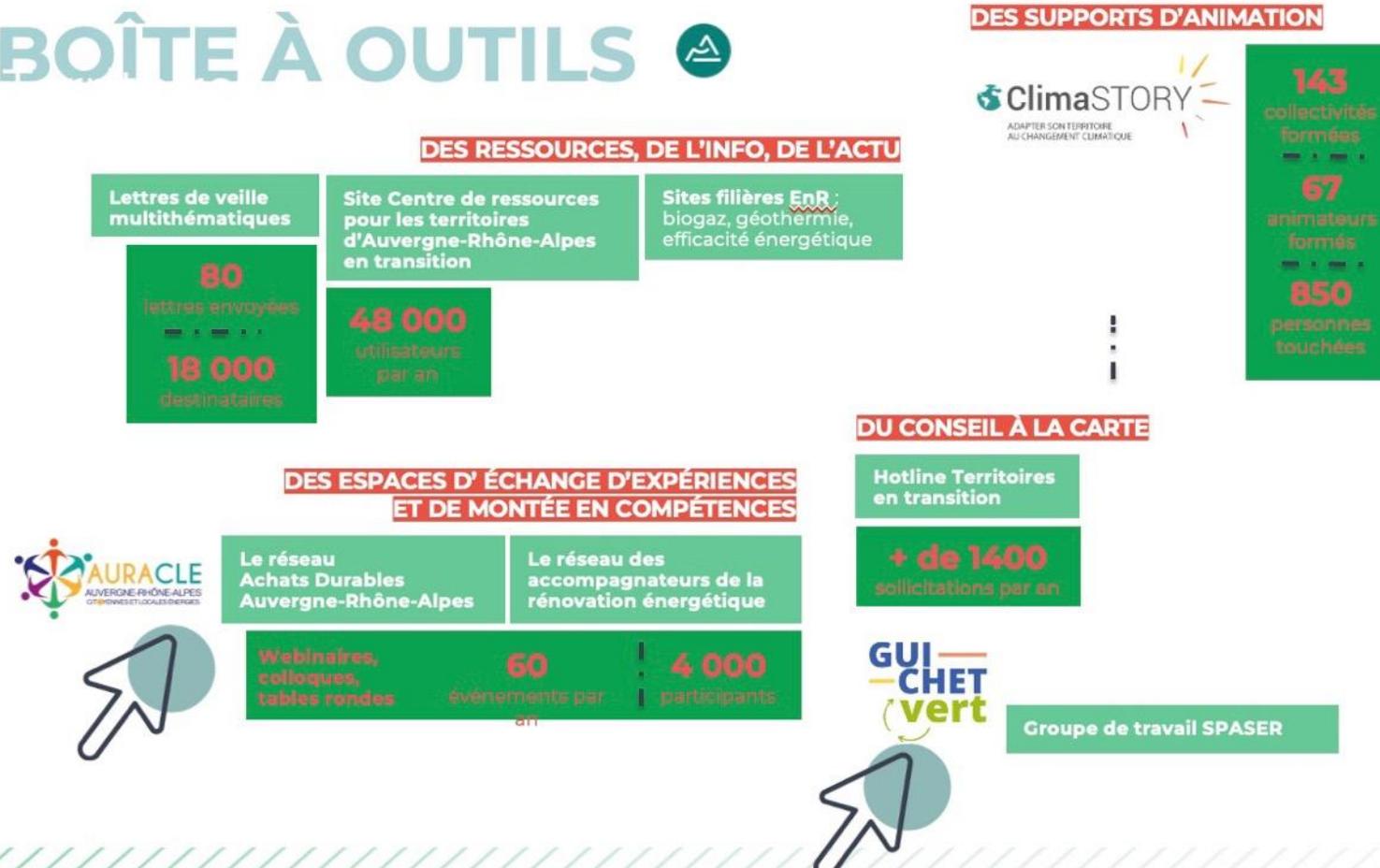
Intégrer critères environnementaux et enjeux de transition dans les marchés publics



AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

BOÎTE À OUTILS



AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

Commande publique durable

CHIFFRES CLÉS

14 Mds €

C'est le volume de la commande publique en Auvergne-Rhône-Alpes

100%

des marchés fournitures, services, travaux doivent comprendre au moins une considération environnementale



FORMULAIRE

Un conseil de 1^{er} niveau

pour aider TOUS les acheteurs publics à intégrer l'environnement dans les marchés

Un accompagnement

pour aider à se structurer, à mettre en place une stratégie, à faire de l'achat durable

Des formations / informations à la carte aux services et aux élus pour apprendre à faire et devenir autonome



Un réseau régional d'échanges

pour connaître les bonnes pratiques, mutualiser les expériences et monter en compétence sur des sujets techniques



Un centre de ressources

- Guide 2024 Commande publique durable & Transition écologique
- Une lettre de veille trimestrielle
- Des fiches d'initiative



De l'information et de la sensibilisation

- Des interventions à la carte : ateliers de sensibilisation, animation de la Fresque des achats publics durables, etc.
- Des webinaires thématiques : 3 à 4 par an
- De l'aide à la rédaction de clauses et critères



Un lieu de rencontre et d'échanges

- Des groupes de travail
- Une base d'exemples régionaux de cahiers des charges

AURA 2^E : une offre de service achat responsable sur le territoire

Le guichet vert et le GT SPASER

L'ACTIVITÉ EUROPE de l'agence



Générer des investissements

Capter des fonds européens pour générer des investissements au niveau local

25 M€

Exemple de BAPAURA (Développer un modèle économique durable, simplifier l'accès aux financements pour la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics pour les petites communes : 25 M€ d'investissements)

Innover avec les territoires

Faire évoluer et créer de nouveaux modèles économiques et juridiques à la hauteur des enjeux de la transition énergétique

Renforcer savoir faire des acteurs locaux

Former, faire monter les acteurs en compétences

450 acteurs

Un accompagnement méthodologique de + de 450 acteurs au cours du temps

Entraîner les acteurs

Favoriser l'implication citoyenne, des usagers, accompagner les acteurs publics et privés

L'offre de l'ESS en économie circulaire sur le territoire

Programme Les Boucles (Ronapia) :

Programme d'accompagnement des organisations ESS pour développer des solutions solidaires et circulaires

Les boucles

Exemple d'organisations accompagnées :



Tricaps



Invasive tracker



transitions

AUXILIA

Recommandations pour des marchés publics communaux favorisant l'économie circulaire

Laureline Bourit et Fabien Guidon, Métropole de Lyon

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

REX sourcing

Définition

Le *sourcing* est défini comme la possibilité pour un acheteur « *d'effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, de solliciter des avis ou d'informer les opérateurs économiques du projet et de ses exigences* » afin de préparer la passation d'un marché public.

Article 4 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Mobilier de réemploi pour l'hébergement d'urgence – 20-30 logements/an pendant 4 ans

- Nouveau marché + loi AGECE
- Sourcing : Merci René, Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, GEIM
- Adaptation du marché :
 - Adaptation du « catalogue »,
 - Forfait conseil,
 - Délais d'approvisionnement (48h sauf électroménager 10 j)

Exemples de prescriptions intégrées dans un marché

(1/2) Marché multi-service traiteurs *LE MOULIN / FENOTTES / LES DAMES DE LA CANTINE*

- Des prescriptions intégrées sur la limitation des emballages dans le CCTP



3.4 – Réduction et gestion des déchets dans le cadre des prestations :

- Réduction des déchets dans le cadre des prestations :

Sur le **plan de la limitation des déchets hors alimentaires**, le prestataire doit se conformer aux réglementations en vigueur et notamment aux dispositions des lois EGALIM et AGECE, ainsi qu'aux évolutions législatives et réglementaires survenant potentiellement en cours de marché.

Dans une démarche de réduction à la source de la production de déchets, hors dispositions exceptionnelles précisées à l'article 6, il est ainsi demandé au titulaire de :

- limiter au maximum les produits jetables à usage unique pour les contenants de denrées alimentaires. **Seuls les emballages en papier seront admis ainsi que les exceptions limitativement énumérées pour les prestations de repas nomades.**

- d'utiliser de la vaisselle en dur

- d'éviter le conditionnement individuel

- de n'utiliser aucun produit contenant de la matière plastique jetable.

- de n'utiliser aucun produit jetable, à usage unique, servant à la décoration

Buffets

Les buffets sont dégustés debout ou assis. Lorsqu'un buffet est prévu pour être dégusté debout, le prestataire veillera à ce que les produits proposés soient présentés sous forme de portions facilement dégustables sans couverts.

Les commandes de boissons se font en plus de la commande des buffets.

Ces prestations seront réalisées avec ou sans service. Elles s'entendent livraison, installation et reprise du matériel comprises lorsqu'elles sont réalisées avec service.

En l'absence de service, les prestations feront l'objet d'un forfait complémentaire pour la reprise du matériel.

Exemples de prescriptions intégrées dans un marché

(2/2) Marché multi-service traiteurs

LE MOULIN / FENOTTES / LES DAMES DE LA CANTINE

- **Des actions en conformité avec une dimension zéro déchet visible lors des prestations réalisées**
 - Tous les contenants sont réutilisables
 - Récupération dans les locaux MDL.
 - Des solutions adaptées ; ex : le traiteur essaie de laisser des boîtes en carton pour les restes.
- **Rôle du marché pour servir de « déclencheur » et/ou « conforter » des engagements et « faire montée en compétence » les opérateurs**
- **Soutien indirect dans l'achat de matériel** (ex : plonge pour ne pas utiliser de contenants jetables) et l'occupation temporaire



Exemples de prescriptions intégrées dans un marché

Marché « Achat et livraison de fournitures de bureau et papiers » – LYRECO

- Intégration de **prescriptions** pour influencer sur les livraisons et les emballages et un « **plan de progrès** » (« *limiter l'impact environnemental du marché* »)
- Des **engagements pris par le titulaire** pour « *progresser plus rapidement vers une réduction drastique des déchets non recyclables sur le lieu de travail, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement* ».

8. Développement durable

La Centrale d'achat territoriale affirme son attachement aux enjeux de développement durable (réduction des déchets, maîtrise de l'énergie, des déplacements et de la qualité de l'air) et souhaite engager une politique d'achat ambitieuse et responsable notamment pour l'achat de ses fournitures de bureau.

À ce titre, le titulaire devra adopter une démarche éco-partenaire valorisée dans le cadre de l'analyse des offres. Elle repose notamment sur :

- une gestion rationnelle des produits afin d'orienter les bénéficiaires vers les produits les plus couramment commandés ;
- une gestion optimisée des commandes et des factures : réduction du nombre des commandes notamment les commandes de petits montants, adoption de la facture à commande soldée. Ces actions seront à valider par le bénéficiaire s'il souhaite mettre en place le plan d'amélioration du prestataire ;
- une optimisation des tournées et des livraisons : regroupement des commandes, mise en place un cadencement des commandes notamment sur le site de l'Hôtel de Métropole ;
- une gestion optimisée des emballages, la récupération des piles et des déchets d'équipements électroniques et électriques selon le souhait de chacun des bénéficiaires ;

Suppression de tous les emballages non circulaires de nos produits vendus

Lyreco veut réduire d'ici 2025 la consommation d'emballages et interdire les emballages en plastique non recyclables pour tous les produits.

- >> Sélection des fournisseurs sur l'éco-responsabilité : 80% de l'emballage du produit doit être recyclable, démarche RSE exigée (« pression sur les industriels »)
- >> Favoriser le conditionnement des fournisseurs (éviter manipulation des produits / déconditionnement) ;
- >> Formation aux utilisateurs et aux acheteurs pour faire attention au conditionnement conseillé
- >> Référencement et mise en avant de produits recyclés, de produits disposant de label

Elaborer des clauses « types » – réduction des emballages

- **PLPDMA et Plan zéro plastique : influencer sur l'intégration de la réduction de emballages et ceux en plastique à usage unique**
- **Identification des segments de marché** et des opportunités répondant à cet enjeu : plusieurs familles identifiées
- **Construire une fiche pratique** pour les acheteurs de la Métropole avec des « prescriptions types », des pratiques à prendre en compte, sur le périmètre des marchés de fournitures et de services
- **Plusieurs niveaux d'intégration possible**
 - CCAP : *Article 20.2 Emballage*
 - CCTP
 - Plan de progrès

--- Je suis concerné(e) si :

Domaine d'application : Cette fiche concerne les achats de fournitures dont les emballages sont susceptibles de contenir du plastique à usage unique, en lien avec le volet « déchets » de la feuille de route SPAR.

Type de marché : Travaux Fournitures Services Prestations intellectuelles
 DSP

Date d'application : Cette fiche est applicable à partir du [date]

Volet du SPAR : Environnement, Sociétal, Économique

Thématique du SPAR : La présente fiche se focalise sur la réduction de la consommation et la distribution de plastiques à usage unique dans la commande publique.



| Référent(s) | Rédacteur(s) | Validée par |
|------------------------|---|-------------|
| Nom, prénom et Service | Clara ECHARD DD Lucie-Anne EON DAPAR | DAEMP |

--- Je vais directement aux clauses types :

| | |
|--|---|
| Clause type pour les marchés de fournitures générales..... | 7 |
| 7.4 Conditionnement des colis..... | 7 |
| Mode de livraison des produits sur palette..... | 8 |
| Clause type pour les marchés d'alimentation..... | 8 |
| Cas de livraisons répétées | 8 |
| Cas de livraison unique : | 8 |
| Sur palettes..... | 8 |
| Clause type pour les marchés de peinture..... | 9 |
| Clause type pour les marchés de matériel médical | 9 |

Elaborer des clauses « types » – réduction des emballages

« Le **titulaire privilégie les emballages réutilisables et consignés**. Ces emballages sont adaptés aux besoins en matière de taille et de risque. Les **grands contenants** sont privilégiés et les **emballages individuels sont évités**. Le **titulaire évite le suremballage**. »

Les produits doivent être **livrés dans des contenants réutilisables** (cagettes, bacs alimentaires en inox ou plastique solide, sacs en tissu, cartons recyclables).

« Le titulaire cherche à optimiser en permanence le **conditionnement des produits** de façon à limiter la perte de place, et ainsi à réduire à la source les volumes d'emballages. Il convient donc d'utiliser plusieurs formats d'emballages en fonction des produits à livrer et d'**éviter les emballages superflus pour les produits peu ou pas fragiles** »

« Le fournisseur s'engage à **reprendre les emballages** pour qu'ils soient, dans cet ordre-là, réutilisés, recyclés ou éliminés de façon à être valorisés (la question de la gestion conforme des emballages, de leur stockage et de leur transport sera à prévoir au préalable). »

« Les **emballages non réutilisables doivent être constitués d'un seul matériau et de préférence sans plastique**. À défaut, les différents matériaux qui les composent sont séparés facilement et sans outil afin d'en garantir le tri et le recyclage »

« Les **films plastiques de filage de palettes** sont à éviter, privilégiant des **solutions réutilisables** (couvertures pour emballages, housses réutilisables d'emballages...) »

« Le titulaire s'engage à recourir à une **solution réemployable pour le filmage des palettes** (ouvertures d'emballages, etc) »

Recommandations pour les communes

- Identifier les segments d'achats de la commune générateurs d'emballages
 - Se questionner sur les leviers éventuels disponibles pour les limiter / les optimiser
 - Interroger le ou les opérateurs/prestataires sur les évolutions possibles
-
- Lors du renouvellement d'un marché
 - Questionner les titulaires sur le sujet en fin de marché (« bilan »)
 - Sonder de (nouveaux) opérateurs pendant le **sourcing**
 - Intégrer des prescriptions sur la limitation des emballages et PPU dans le cahier des charges
 - Envisager un **plan de progrès**

7- PLAN DE PROGRÈS ENVIRONNEMENTAL

Les parties au présent accord-cadre s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations du marché. Dans cette perspective, les parties conviennent d'élaborer conjointement un plan de progrès dans un délai de 12 mois après la notification du marché (lors de la première revue de contrat).

Le plan de progrès s'articule autour de l'axe suivant : mise en place et amélioration d'une procédure de consignation des emballages de livraison. Le titulaire et l'acheteur s'engagent à mettre en place des actions en faveur de la réutilisation des emballages de livraison du mobilier urbain.

Exemple / marché de fourniture de mobilier urbain pour la Métropole de Lyon



| Temps d'échanges avec la salle



Les questions et réponses

Comment pouvons-nous accéder au « clausier » construit par la Métropole de Lyon ?

Le catalogue de clauses n'est pas encore finalisé, mais il sera bientôt partagé sur un réseau d'acheteurs de la métropole. Il est actuellement en phase de sécurisation juridique. Une fois finalisé, il sera distribué sous forme de fiches pratiques, avec des exemples concrets adaptés à la Métropole de Lyon. Nous espérons une finalisation d'ici un mois et demi. L'enjeu, une fois le travail achevé, sera de former les collègues en interne.

La Métropole de Lyon a recensé une centaine de guides, une bibliothèque de guides pourra être mise en place.

La métropole organise aussi des webinaires, accessibles sur le site de l'INEC.

« Les communes n'ont pas toutes le temps de lire les guides »

Sur la centrale d'achat de la Métropole de Lyon, quels sont les premiers acteurs recensés ?

Le principe de la centrale d'achat est de répondre aux besoins de la Métropole de Lyon, sans exercer de levier sur la manière dont les adhérents achètent. Les appropriations peuvent être très différentes en fonction des cadres d'achats. Cependant, il semble que cela fonctionne bien pour le secteur textile (achat de vêtements de travail), pour lesquels nous avons fait appel à des acteurs locaux pour la Métropole de Lyon.

« Nous utilisons la centrale d'achat, c'est clé en main ! Tout est rédigé, sourcé, gratuit ! » *Retour de communes*

Les questions et réponses



Pouvez-vous revenir et préciser les plans de progrès ?

L'engagement de l'entreprise dans un plan de progrès se distingue de la clause de performance (qui est définie par le demandeur, par exemple 30% de produits bio). La mise en place d'un plan de progrès, en revanche, est différente. Il n'y a pas d'objectif imposé ; c'est l'entreprise qui fixe ses propres objectifs en fonction de ce qu'elle est capable de réaliser (par exemple, « atteindre 70% de bio »). Il faut être attentif à la pondération dans le marché, ainsi qu'à la manière dont le plan de progrès est intégré dans l'exécution du marché. Une négociation peut être menée avec l'entreprise pour définir les actions à entreprendre. Par exemple, un avenant peut être signé pour savoir combien coûterait l'atteinte de 60% de bio.

Il est également pertinent de se demander s'il faut prévoir des pénalités dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) et de voir sur quels aspects il est possible de négocier (par exemple, orienter les sujets du plan de progrès, comme l'emploi, l'environnement, etc.).

Nous mettons en place des critères environnementaux dans nos marchés publics communaux, mais comment les évaluer ?

Dans les marchés qui ne sont pas exclusivement environnementaux, cela peut être compliqué d'introduire ces critères. Toutefois, à partir du mois d'août, l'intégration des critères environnementaux sera obligatoire. Aussi, il est intéressant de travailler avec d'autres collègues (experts thématiques, par exemple) pour analyser les critères afin de mobiliser les bonnes ressources et de se rapprocher des critères les plus pertinents, avec l'implication des acteurs opérationnels. Il faut former les services achats et leur fournir les outils nécessaires.

Une autre difficulté concerne les marchés de prestations intellectuelles, où les critères environnementaux sont souvent liés aux déplacements. Une bonne pratique serait de séparer les critères techniques environnementaux (réduction des GES liés au contenu de la prestation fournie, etc.) des critères accessoires (déplacements, utilisation de PC reconditionnés, etc. liés à la réalisation de la mission et/ou à la politique de durabilité du prestataire). Ces critères doivent être en lien avec l'objet du marché. Il peut également être pertinent d'intégrer la question du genre dans l'analyse de ces critères.



Clôture de la plénière

ANNEXE : CTM PLATEAU NORD

Décryptage Rilleux-la-Pape



Depuis 2022 :

- 8 aides directes
- 137 500 € engagés

| Entreprise | Filière | Dispositif | € engagés |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------|
| 3 DEUS DYNAMICS | Industrie | AAP Production | 40 000 € |
| AMR (Application Mécanique du Rhône) | Industrie | LEE | |
| Blanchard et Blazquez | BTP | AAP Bilan carbone | 3 900 € |
| Boucherie André | Alimentation | AAP Production | 50 000 € |
| CITEOS | BTP | Pivot Circulaire | |
| Dulion | Alimentation | AAP Production | 40 000 € |
| FUMAGALLI | Commerce/Artisanat | LEE | |
| Legros TP | BTP | AAP Bilan carbone | 3 500 € |

| Annuaire des solutions circulaires à destination des citoyens | |
|---|---|
| Boîte à livres - Général Leclerc | 3 |
| Boite à partage - MJC Ô Totem | 5 |
| Points de vrac | 6 |
| Secours populaire | 1 |
| La Ressourcerie de Rillieux la pape | 2 |
| Brasserie Dulion | 1 |
| Victor le Boulanger | 1 |
| Les Restos du Cœur (antenne) | 1 |
| Association Micro Initiatives Rilliardes (régie de quartier) | 1 |
| Centre social La Plaine, Les Allagniers, les Semailles | 3 |

Data Grand Lyon
Greener Good
Zéro Déchet Lyon

Contact

Canddie Magdelenat - Directrice de projets à Transitions
canddie.magdelenat@transitions-dd.com

Margot RAT-PATRON- Cheffe de projet à Auxilia
margot.rat-patron@auxilia-conseil.com

TRANSITIONS / 21 rue du Faubourg Saint Antoine / 75011 Paris / contact@transitions-dd.com / www.transitions-dd.com
/SAS au capital de 700 € / RCS: Paris 499 944 783 00038 / N°TVA Intracommunautaire: FR88499944783